

## COMMENTAIRES À LA LETTRE PASTORALE DE MGR PAUL-ANDRÉ DUROCHER AU SUJET DES FILS DE MARIE

On sait que, pendant la Semaine Sainte 2005, Mgr Paul-André Durocher, Évêque d'Alexandria-Cornwall, avait préparé à l'attention de ses diocésains un message pastoral intitulé «Les Fils de Marie et l'Armée de Marie».

Par la suite, le Commissaire pontifical auprès des Fils de Marie, Mgr Terrence Prendergast, avait fait circuler un large extrait de ce message pastoral qui concernait les écrits de Marc Bosquart: trois pages qu'il remettait aux Fils de Marie le 8 avril et une lettre qu'il écrivait à Marc Bosquart en date du 13 mai. Le 22 mai, Marc lui adressait une réponse très solide qui réfutait l'argumentaire de Mgr Durocher concernant certaines affirmations qu'il avait écrites dans *Le Royaume* ou dans d'autres documents consacrés au mystère de la Co-Rédemptrice.

Le 7 mai, Mgr Durocher présentait aux Fils de Marie de Cornwall le message pastoral qu'il avait préparé, et chaque page était traversée du mot «BROUILLON» pour signifier que ce document n'était pas final.

Est-ce à cause de la lettre de Marc Bosquart au Commissaire pontifical que Mgr Durocher a considérablement modifié le message pastoral déjà préparé et qui était déjà en circulation? Toujours est-il que c'est le 25 mai qu'il présentait la version définitive de sa «Lettre pastorale au sujet des Fils de Marie».

Que dire à la lecture de cette lettre pastorale, sinon qu'une Autorité religieuse s'élève encore une fois contre Dieu même qui agit en l'Armée de Marie.

L'autorité de la Fondatrice de l'Armée de Marie lui vient de Dieu. Et ce n'est pas une nouveauté pour le Ciel que d'agir ainsi: de tout temps, Dieu a envoyé des prophètes pour guider Son peuple. Ces prophètes étaient l'image du Fils de Dieu et également l'image de Celle qui viendrait en notre temps préparer une nouvelle ère de paix pour toute la terre.

On sait que les prophètes sont toujours mal accueillis..., un Évêque canadien a déjà attribué la chose, dans le cas de la Fondatrice de l'Armée de Marie, au «refus du Surnaturel»!

Voyons comment Mgr Durocher, quant à lui, rejette le Plan de Dieu pour notre temps:

### **1. Mgr Durocher prend appui sur la Note doctrinale du 15 août 2001**

Mgr Durocher juge que «les interprétations qu'on [a faites des écrits de Marie-Paule] et les théories qu'on en a extrapolées sont souvent difficilement conciliables avec la Tradition catholique. Ces interprétations et théories circulent librement dans l'Armée de Marie par le

moyen de leur journal “Le Royaume”. Voilà une des raisons pour lesquelles les évêques du Canada, après avoir consulté la Congrégation pour la Doctrine de la Foi dont le Cardinal Ratzinger était alors le préfet, ont décrété une note doctrinale en 2001 déclarant que l’Armée de Marie ne peut pas être considérée une association catholique».

Tout le processus, ayant abouti à la publication, par la Conférence des Évêques catholiques du Canada (CECC), de la Note doctrinale du 15 août 2001, était entaché d’irrégularités, tout d’abord du fait qu’on n’a pas fait une étude sérieuse de la situation et qu’on n’a jamais interrogé Marie-Paule ou ses proches collaborateurs. La lettre d’appui du Cardinal Ratzinger au Président de la CECC comportait de graves erreurs. Et la Note doctrinale déformait lourdement les faits pour discréditer l’Armée de Marie et sa Fondatrice.

Pourtant, les Autorités qui s’opposent en ce moment à l’Armée de Marie continuent à s’appuyer sur ce document fortement biaisé!

## **2. «Une série d’enseignements qui posent de sérieuses questions»**

Mgr Durocher écrit: «Des membres de l’Armée de Marie ont développé toute une série d’enseignements qui posent de sérieuses questions», puis il cite «une série de croyances» déduites par Marc Bosquart et affirme: «De telles croyances, incompatibles avec la foi catholique, sont hérétiques.»

La réponse de Marc à Mgr Prendergast démontre la fausseté de cette accusation: un hérétique est une personne qui altère et combat les dogmes de la foi, ce qui n’est clairement pas le fait de Marc Bosquart qui, tout en respectant le dogme dans son intégrité, offre des lumières complémentaires et non contraires aux dogmes. La réponse de Marc est limpide et désamorce les tentatives de créer le scandale en citant hors contexte des affirmations choc... pour peu qu’on ait l’honnêteté de se donner la peine de lire cette réponse qui émerveille par la logique et la lumière qui s’en dégage.

Mgr Durocher déclare: «Il revient aux évêques de l’Église de juger ce qui est conforme à la foi et ce qui ne l’est pas. (...) Refuser continuellement de se plier au jugement des évêques, c’est rejeter le magistère, l’autorité enseignante que Dieu a donné à son Église.»

Par ces paroles, Mgr Durocher semble placer les évêques au-dessus de Dieu qui a toujours la liberté d’intervenir dans notre monde comme Il l’entend, par le biais d’hommes et de femmes qu’Il charge de missions spéciales. Et rejeter les envoyés de Dieu, c’est rejeter Dieu même. Les Évêques ne sont pas dispensés d’obéir à Dieu: s’ils se penchaient vraiment, avec un cœur sincère, sur le cas de la Fondatrice de l’Armée de Marie, ils constateraient l’authenticité de ses charismes exceptionnels et de sa mission. Y a-t-il un Évêque, au Canada, qui peut affirmer avoir fait cette étude?

### 3. Le Commissaire pontifical

Cette phrase de Mgr Durocher nous fait sourire: «Depuis qu'il est commissaire pontifical, Mgr Prendergast s'est évertué à faire avancer le dossier des Fils de Marie dans le respect tant de la vérité que des personnes.» Grâce à la plume des Fils de Marie, nous savons que cela ne s'est pas tout à fait passé ainsi, en fait pas du tout passé ainsi, Mgr Prendergast étant venu à nous muni d'un mandat très clair et qui n'allait pas dans le sens du respect de la vérité et des personnes.

Exemple d'un abus d'autorité: Mgr Prendergast a exigé que les Fils de Marie cessent de propager la dévotion à la Dame de Tous les Peuples, dévotion pourtant promue en Église par de nombreux Évêques à travers le monde. Mgr Prendergast va à l'encontre des demandes de Marie qui, en tant que Dame de Tous les Peuples, exige qu'on diffuse Son Message urgent et capital et dont l'authenticité a été démontrée par la réalisation de plusieurs annonces prophétiques contenues dans Ses paroles.

Comment peut-on se dresser contre la Mère de l'Église? C'est pourtant ce que plusieurs Autorités, dans l'Église, osent faire.

### 4. «La situation à Alexandria-Cornwall»

Mgr Durocher expose la condition qu'il a mise à la «présence continue» des Fils de Marie à Cornwall: «la signature d'un document dans lequel ils proclameraient la foi catholique, rejetteraient publiquement les enseignements hérétiques de Marc Bosquart et reconnaîtraient l'autorité de la note doctrinale des évêques canadiens».

Faut-il s'étonner qu'il ait essuyé le refus de trois des quatre Fils de Marie présents dans son diocèse? Un a choisi de quitter les rangs de la Communauté – preuve que, dans cette Oeuvre, chacun est libre comme l'air –, les autres ont jugé qu'ils ne pouvaient en conscience se plier à ces exigences: la «situation» réelle, c'est que les Fils de Marie ont toujours enseigné à Cornwall la foi catholique et non les enseignements de Marc Bosquart (que, de toute façon, on ne peut qualifier d'«hérétiques») et qu'ils ne peuvent reconnaître une Note doctrinale qui condamne leur Fondatrice sur la base d'un tissu de faussetés.

Mgr Durocher avait fixé au 30 juin le départ des Fils de Marie qui ne se soumettraient pas à ses demandes. Puis, le samedi 28 mai, il fait un coup d'éclat et revient sur sa décision, annonçant que les Fils de Marie devaient partir le 1<sup>er</sup> juin... Curieuse façon de procéder, alors qu'au diocèse on avait demandé aux Fils de Marie de rester en poste jusqu'au 30 juin afin qu'on puisse se réorganiser! Était-ce calculé pour frapper l'opinion publique?

Quoi qu'il en soit, il était certainement préférable pour les Fils de Marie de quitter immédiatement le diocèse que de rester en poste dans le climat qui prévalait.

## **5. Invitation lancée aux membres de l'Armée de Marie**

Mgr Durocher «invite tous les adeptes et les amis de l'Armée de Marie à reconnaître le chemin périlleux sur lequel ils sont engagés». Et il annonce: «Dans les mois à venir, je voudrai rassembler les gens intéressés pour voir comment mieux développer une juste spiritualité mariale pour tous les membres du diocèse.»

Alors que le Ciel offre à l'Église un merveilleux mouvement marial, Mgr Durocher pense mieux faire! Quelle sorte de «juste spiritualité mariale» peut-il proposer après avoir refusé sans étude sérieuse l'Armée levée au Québec par Marie?

### **Lorsque les hommes refusent le Surnaturel...**

Dans l'Armée de Marie, c'est le Surnaturel qui nous unit dans la contemplation des trois Blancheurs – l'Eucharistie, Marie et le Pape – et de l'oeuvre que Dieu réalise en ce temps de ténèbres mais aussi de clartés fulgurantes. Nous avons cette grâce que notre Fondatrice soit une âme mystique, une âme qui soit en contact permanent avec le Ciel. *Vie d'Amour* est une école du Surnaturel et trace des sillons de lumière. Pas de prétention en *Vie d'Amour*, rien qu'une âme totalement abandonnée aux bons vouloirs divins, si crucifiants soient-ils.

Et c'est d'une telle âme qu'il faudrait se défier?

Lorsque les hommes refusent le Surnaturel, ils se coupent de Dieu et ne peuvent guider personne à bon port. Les brebis ont besoin de Pasteurs reliés au Ciel...

Le 4 juin 2005,  
fête du Coeur Immaculé de Marie

Sylvie Payeur-Raynauld